

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 0916-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 30 août 2016 vers les 18 h 45 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire - Vice-président du comité exécutif  
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents  
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire  
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire  
Madame Johanne Harvey, commissaire  
Madame Nicole Trudel, commissaire

Monsieur Luc Gaudreault est arrivé à 18 h 55 et est présent à partir de la résolution 7 0816.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général  
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION CE 1 0816 :**

Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0816-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

### **RÉSOLUTION CE 2 0816 :**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 28 juin 2016 au moins six heures avant le début de

la présente séance, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0816-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

### **3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

#### **3.1 Congé sabbatique à traitement différé**

##### **RÉSOLUTION CE 3 0816 :**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective le concernant, à monsieur Éric Julien, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie, congé d'une durée de six (6) mois soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 28 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité.

#### **3.2 Nouvelles affectations - Personnel de soutien**

##### **RÉSOLUTION CE 4 0816 :**

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE l'affectation des personnes suivantes :

- Madame Chantal Martel, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, et ce, à compter du 8 août 2016;

- Madame Isabelle Laflamme, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, et ce, à compter du 8 août 2016;
- Madame Mélanie Champagne, agente de bureau classe I, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 8 août 2016;
- Madame Nicole Désaulniers, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école de la Petite-Rivière de Shawinigan, et ce, à compter du 15 août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

### 3.3 Engagements - Liste prioritaire - Personnel de soutien

#### RÉSOLUTION CE 5 0816 :

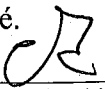
CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE l'engagement des personnes suivantes :

- Madame Johanne Robichaud, agente de bureau classe I, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 8 août 2016;
- Monsieur Carl Marion, ouvrier certifié d'entretien, poste régulier à temps complet de 38,75 heures/semaine aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information de Shawinigan, et ce, à compter du 8 août 2016;
- Madame Guylaine Ducas, secrétaire, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 10 août 2016;
- Madame Marie-Lyn Dupont, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 24 heures/semaine défini comme suit: 40% à l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et 28,57% à l'école Notre-Dame de Shawinigan (préscolaire), et ce, à compter du 8 août 2016;
- Madame Andréanne Thivierge, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 20 heures/semaine à l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface, et ce, à compter du 8 août 2016;
- Madame Joanne Côté, secrétaire, poste régulier à temps partiel de 20 heures/semaine à l'école Saint-Jacques de Shawinigan, et ce, à compter du 8 août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

  
Président(e)

  
Secrétaire

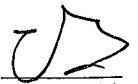
### 3.4 Engagements - Liste prioritaire - Personnel enseignant

#### RÉSOLUTION CE 6 0816 :

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant relatives à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes:

- Madame Mélissa Laprise, enseignante en adaptation scolaire (déficience intellectuelle), champ 1, à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Martine Babineau, enseignante en adaptation scolaire (difficulté d'apprentissage), champ 1, à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Valérie Labonne, enseignante en adaptation scolaire (déficience intellectuelle), champ 1, à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Christine Paquin, enseignante en adaptation scolaire (déficience intellectuelle), champ 1, à l'école Saint-Jacques de Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Monsieur Luc Villeneuve, enseignant en formation générale univers social au secondaire, champ 17, à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Amélie Bellemare, enseignante au préscolaire, champ 2, à l'école Saint-Jacques de Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Julie Brousseau, enseignante au primaire, champ 3, à l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Monsieur Sylvain Giguère, enseignant au primaire, champ 3, à l'école Saint-Jacques de Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Mélanie Roy, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Jacques-Buteux de La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Christine Boulanger, enseignante au primaire, champ 3, à l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Monsieur Éric Turcotte, enseignant spécialiste en éducation physique au préscolaire et primaire, champ 5, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Audrey Goulet, enseignante en aménagement de la forêt (foresterie et papier), à l'École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Jessika Montplaisir, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;
- Madame Véronique Poudrier, enseignante au préscolaire, champ 2, à l'école Masson de Sainte-Thècle, et ce, à compter du 16 août 2016;

  
Président(e)

  
Secrétaire

- Madame Isabelle Renière, enseignante au primaire, champ 3, à l'école des Bâtisseurs de Shawinigan, et ce, à compter du 17 août 2016;
- Madame Josée Trépanier, enseignante au préscolaire, champ 2, à l'école Immaculée-Conception de Shawinigan, et ce, à compter du 23 août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

#### 4. Demandes d'aide ou de contribution financière

##### RÉSOLUTION CE 7 0816 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0816-03.

Adoptée à l'unanimité.

#### 5. Clôture de la séance

##### RÉSOLUTION CE 8 0816 :


Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE, vers les 19 h, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE



Président(e)



Secrétaire